

Autorité compétente
(Commune ou ECA-Vaud)

Demande de reconnaissance de l'équivalence de la qualification pour un objet spécifique classé en degré 2 de l'assurance qualité dans le canton de Vaud en raison d'un certificat AEAI manquant

La recommandation de l'AEAI «Équivalence des qualifications pour les degrés de l'assurance qualité (DAQ)» du 21 mai 2019 sert de base pour l'évaluation de l'équivalence des diplômes nationaux au degré 2 de l'assurance qualité.

La reconnaissance de spécialistes de la protection non certifiés par l'AEAI en tant que responsables de l'assurance qualité dans le canton de Vaud se fait par l'autorité compétente (commune ou ECA-Vaud).

La reconnaissance n'est délivrée que dans des cas exceptionnels et elle est limitée à un projet de construction défini dans le canton de Vaud.

Les objets de référence annexés doivent être de nature similaire (affectation, géométrie du bâtiment, etc...) au projet concerné par la présente demande.

Veuillez remplir et cocher ce qui convient:

Indications sur le/la requérant(e)

Prénom/Nom

Adresse, NPA et localité

Téléphone

E-mail

Indications sur la formation de base Spécialiste en protection incendie Swiss Safety Center
CAS en protection incendie
Ingénieur spécialisé agréé Lignum

Indications sur l'expérience Actif depuis 2 ans au minimum dans la oui non
planification/l'exécution en prévention
incendie

Bonnes connaissances du français oui non

Indications sur l'entreprise

Nom

Adresse, NPA et localité

Fonction et position dans l'entreprise

Indications sur le projet

Nouvelle construction

Transformation/agrandissement

Description succincte du projet

Adresse, NPA et localité

N° CAMAC

N° Bât. ECA / N° Parcelle

Maître d'ouvrage

Confirmation

Par sa signature, le/la requérant(e) confirme que les indications qu'il/elle a fournies sont exactes. Il/elle confirme par ailleurs avoir connaissance du fait que la reconnaissance n'est valable que dans le canton de Vaud et qu'elle est limitée à un projet de construction défini.

Lieu

Date

Signature originale du/de la requérant(e)

Validation de l'autorité

oui

non

Si non, justification :

Lieu

Date

Nom et visa

Lieu

Date

Nom et visa

Annexes

- 1) Trois objets de référence
- 2) Spécialiste en protection incendie Swiss Safety Center
CAS en protection incendie
Ingénieur spécialisé agréé Lignum
- 3) Autre

La présente demande et ses annexes peuvent être envoyées par courrier à l'adresse mentionnée en page 1 ou par courriel à prevention@eca-vaud.ch

ANNEXE 1 : OBJETS DE REFERENCES

Objet de référence 1

Description succincte de l'objet

Adresse, NPA et localité

N° CAMAC

Risque(s) identifié(s) dans le projet
selon DPI 11-15
(Tableaux 3.3.1 et 3.4.1)

Rôle du/de la requérant(e)

Objet de référence 2

Description succincte de l'objet

Adresse, NPA et localité

N° CAMAC

Risque(s) identifié(s) dans le projet
selon DPI 11-15
(Tableaux 3.3.1 et 3.4.1)

Rôle du/de la requérant(e)

Objet de référence 3

Description succincte de l'objet

Adresse, NPA et localité

N° CAMAC

Risque(s) identifié(s) dans le projet
selon DPI 11-15
(Tableaux 3.3.1 et 3.4.1)

Rôle du/de la requérant(e)